



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-07

Séance du 24 juin 2022

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

Ouverture du DU Silver entrepreneur

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour : 20

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le président soumet au vote l'ouverture du DU Silver entrepreneur, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 24 juin 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

III / 4)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Diplôme Universitaire

DU SILVER ENTREPRENEUR

Renouvellement

Création

Niveau de validation : Bac+5

Responsable : Philippe Duez

- Téléphone : 06.23.48.60.39
- Courriel : philippe.duez@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement :

Faculté EGASS en collaboration avec la FCU Artois

Localisation des enseignements :

Arras

I – L’OFFRE DE FORMATION

Selon l’INED, le vieillissement de la population s’accélère en France comme dans la plupart des pays dits développés. Cette dynamique est portée par plusieurs facteurs, citons entre autres l’arrivée à des âges avancés des générations du baby-boom ainsi que l’allongement de la durée de vie de ces dernières. Ainsi, la part des personnes âgées de 65 ans et plus représente 20,5 % de la population en 2020 selon l’Insee.

En 2050, la France métropolitaine compterait entre 61 et 79 millions d’habitants selon les différentes hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations, ce qui permet les projections suivantes :

- 15 millions de personnes âgées de 60 ans et plus en 2020
- 20 millions en 2030
- 24 millions en 2050, soit 1 français sur 3

Si les tendances démographiques et l’amélioration de l’état de santé se poursuivent, la France (hors Mayotte) comptera 4 millions de personnes âgées dépendantes en 2050, soit 16,4 % des seniors. La France devra ainsi compter environ 20 000 personnes âgées en perte d’autonomie de plus chaque année d’ici 2030. Entre 2030 et 2040, le rythme s’accélérerait avec une hausse annuelle moyenne de l’ordre de 40 000 personnes. Ces indicateurs laissent espérer de réelles opportunités pour les entrepreneurs, qui pourraient compter sur les projections suivantes du MinEfi en 2017 à l’orée de 2021 :

- Un chiffre d’affaires estimable à hauteur de 130 milliards d’euros
- 40 000 entreprises de silver économie en activité
- La création de 350.000 emplois non délocalisables

Soutenue par l’Etat, cette filière économique constitue donc une réelle opportunité pour les entrepreneurs, accompagnée par un engagement de l’Etat depuis 2013 pour une structuration du secteur en signant un contrat de filière de la silver économie afin de structurer ce secteur en une véritable filière industrielle disposant d’un écosystème national et régional capable de faire émerger un grand marché favorable à l’essor de l’industrie française.

A l’échelle régionale, les Hauts-de-France comptent actuellement 920 000 seniors (65 ans et plus), soit 13% de la population régionale. Avec une croissance estimée de l’ordre de +1.4% par an, la région abritera à l’horizon de 2050 1,6 million de personnes de 65 ans ou plus, soit 25% de la population du territoire.

Ce vieillissement représente ainsi un défi majeur pour les politiques publiques aussi bien du point de vue de la soutenabilité financière de nos modèles d’assurance vieillesse que de celui de la question de la prise en charge, l’autonomie et le bien-vieillir des populations concernées.

Le développement de la Silver Economie permet un foisonnement d’initiatives orientées tant vers l’innovation et le développement d’une offre de services et de technologies que vers la croissance d’écosystèmes œuvrant vers ce que l’on pourrait dénommer une Gestion territorialisée des initiatives et réponses face aux enjeux du vieillissement.

Pourtant, de l'aveu même de Nicolas Menet, directeur général de la Silver Valley, « *certains entrepreneurs se font une fausse image de la vieillesse et produisent des innovations qui ne répondent pas à un réel besoin* ».

Dans le cadre de la création du premier incubateur européen entièrement dédié à la Silver Economie, Eurasanté et l'Université d'Artois s'allient pour créer un diplôme universitaire dédié à la formation des futurs entrepreneurs de la Silver Economie.

Le succès du développement du bien-vieillir en région repose sur 5 axes majeurs :

- Former les professionnels, les entrepreneurs et les aidants de demain aux spécificités du secteur
- Accompagner l'émergence et le déploiement de projets innovants
- Connecter l'innovation et le terrain en favorisant l'expérimentation
- Faire rayonner les innovations auprès des seniors et des acteurs du bien-vieillir
- Fédérer un écosystème professionnel autour du bien-vieillir

Le DU permettra d'accompagner le territoire à développer ces axes.

1- Objectifs de la formation

Le DU permet aux futurs diplômés de développer une double compétence : celle relative à la capacité de pérenniser leur activité à travers la maîtrise des enjeux de soutenabilité financière et commerciale d'une part (majeure management) et celle, liée à la maîtrise des grands champs disciplinaires relatifs au phénomène du vieillissement (mineure Silver), de manière à proposer des initiatives et innovations en parfaite concordance avec le segment visé.

Ce DU permettra donc de former les dirigeants des entreprises de la silver-économie de demain en leur permettant de développer les compétences indispensables pour le développement économique, technologique, scientifique et commercial des futurs projets et entreprises qui ont vocation à intégrer l'incubateur Euraséniors.

Pour cela, le DU se veut résolument orienté vers une approche à la fois pragmatique et scientifique, le DU Silver Entrepreneur trouve son originalité à travers une appréhension transdisciplinaire de l'objet « vieillissement » qui mêle sciences de gestion, aspects juridiques, éthiques, institutionnels, sport santé et sociologiques.

2- Compétences acquises

<u>Certificats</u>	<u>Compétences acquises</u>
Certificat 1 – Seniors, vulnérabilité et lien social	- Connaître et faire respecter les droits fondamentaux des majeurs vulnérables et/ou dépendants (usagers/patients/résidants...) à partir des textes légaux et conventionnels de dimension nationale ou internationale.

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et faire appliquer le cadre juridique, éthique et déontologique dans lequel les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social doivent inscrire leurs activités (notamment face au public majeur vulnérable et/ou dépendant). - Identifier et résoudre les conflits potentiels pouvant surgir entre obligations des professionnels et droit des majeurs vulnérables et/ou dépendants. - Développer une capacité de réflexion et d'analyse des enjeux sociaux, juridiques et politiques contemporains relatifs aux majeurs vulnérables et/ou dépendants.
Certificat 2 – Politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Régulations publiques et modèles économiques du secteur : connaître les grands principes de régulation macroéconomique, mésoéconomique et microéconomique du secteur. - Politique de soutien et d'aide à l'accompagnement : connaître les dispositifs d'accompagnement de la maladie d'alzheimer ou de toute autre maladie liée au grand âge, connaître les politiques de soutien du maintien à domicile des personnes âgées, connaître les politiques de soutien à l'accueil en EHPAD ou de toute autre forme d'habitat pour personnes âgées spécialisé (béguinage, foyer logement etc.) (APA, allocation logement), - Politiques publiques et décentralisation : connaître les grands textes applicables au secteur et les principes juridiques de régulation de ces activités
Certificat 3 – Développement de réponses novatrices et bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les innovations technologiques adaptées au public senior - Identifier les processus à mettre en œuvre pour proposer des réponses adaptées au public senior
Certificat 4 - Entrepreneuriat	<p>Marketing de l'entrepreneuriat : clarifier son offre en fonction de la cible, savoir communiquer pour atteindre cette cible</p> <p>Management de projet : analyser les risques associés à un projet entrepreneurial</p> <p>Management des ressources humaines : rédiger un contrat de travail, connaître les</p>

	grands principes en matière de droit du travail, connaître les principes fiscaux applicables à ce type d'entreprise, connaître les grandes obligations comptables
Certificat 5 - Business	Comprendre et manager les enjeux d'un projet innovant afin de constituer un business plan et une roadmap projet (étapes associées aux financements) en cohérence avec les spécificités du secteur de la silver économie
Certificat 6 – Accès au marché et au financement	Comprendre les enjeux du marché de la silver economy et les modalités de financement

3- Public concerné

Business développer, responsables dans les collectivités publiques et territoriales, personnels de santé, ou plus largement tout candidat répondant aux pré-requis (voir section 4) de la formation, et justifiant d'un projet d'entrepreneuriat dans le secteur.

4- Pré-requis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4

Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

5- Conditions d'admission

Les candidats complètent un dossier de candidature accompagné des pièces sollicitées.

L'admission en formation se fait après examen du dossier par la commission d'admission et entretiens oraux individuels pour évaluer la motivation du candidat et la nature de son projet.

6- Calendrier

Formation de septembre 2022 à avril 2023.

Cours le vendredi après-midi et samedi matin.

7-Effectifs

Effectif minimum : 11 stagiaires Effectif maximum : 20 stagiaires

8- Régime d'inscription

Formation continue

9- Financement

Les frais de formation s'élèvent à 2 220 euros (15 euros/heure – tarif voté au Conseil d'Administration de l'Université).

Ils peuvent être pris en charge sur les fonds de la formation professionnelle continue ou payés à titre individuels.

II- PARCOURS DE FORMATION

1- Organisation des études : durée et contenu

- Durée de la formation : 148h d'enseignement et 30h de stage d'immersion

Possibilité d'intégrer un certificat hors cursus complet DU

- Contenu des enseignements

CERTIFICAT	VH	CONTENU
Certificat 1 – Seniors, vulnérabilité et lien social	25	<ul style="list-style-type: none">- Conditions sociales d'existence : solitude, pauvreté, reconnaissances- Environnement juridique, protection des majeurs et éthique- Droit des personnes dépendantes- Déontologie et cadre juridique des pratiques de soin
Certificat 2 – Politiques publiques	25	<ul style="list-style-type: none">- Politiques publiques de gérontologie et décentralisation- Régulations publiques du secteur et des établissements d'hébergement- Régime et modèles économiques des structures d'aide à la personne- Politique de soutien à l'autonomie- Aides à l'accompagnement au vieillissement
Certificat 3 – Développement de réponses novatrices et bonnes pratiques	25	<ul style="list-style-type: none">- Technologies de l'autonomie- Programmes adaptés : Changement de comportement : comment faire? Le pourquoi? Protocoles d'activités pour des personnes socialement vulnérables- Mécanismes d'engagement et de désengagement (empowerment)
Certificat 4 - Entrepreneuriat	25	<ul style="list-style-type: none">- Marketing de l'entrepreneuriat- Management des ressources humaines- Management de projet
Certificat 5 - Business	36	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre et cibler les seniors- Business model et stratégie- Finances

		<ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et actifs de l'entreprise - Création d'entreprise - Régime juridique des données commerciales et personnelles collectées et traitées par l'entreprises - Gestion et management d'une start-up
Certificat 6 – Accès au marché et au financement	12	<ul style="list-style-type: none"> - Marchés concernés par la silver economy - Organisation des entreprises et services dédiés « aux personnes âgées » - Stratégie d'investissement
Immersion en entreprise de la silver economy ou services en lien avec les seniors	30	<ul style="list-style-type: none"> - Networking, Retours d'expérience - Comprendre la réalité du terrain professionnel

2- Débouchés professionnels (et taux de réussite le cas échéant)

La formation permettra à des acteurs engagés dans la silver economy ou souhaitant s'y engager d'être en capacité de créer leur entreprise ou développer leur projet « silver » au sein de leur entreprise.

III- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DE DELIVRANCE DU DIPLOME

Chaque certificat (1 à 6) fait l'objet d'une évaluation écrite ou orale.

Une moyenne de ces 6 évaluations donne la première note au diplôme.

Les stagiaires inscrits au DU doivent également rédiger un rapport sur un projet d'entrepreneuriat ou d'intrapreneuriat qui est suivi d'une soutenance et donne lieu à l'attribution d'une seconde note.

Le DU est attribué à 10/20 de moyenne générale.

Dans le cadre du suivi d'un certificat hors cursus complet DU, le certificat en question est validé à l'obtention de la note de 10/20. Il reste acquis pour toute la durée d'existence du DU et peut se capitaliser aux autres certificats pour permettre, *in fine*, de valider le diplôme (sous réserve de la rédaction et soutenance d'un projet d'entrepreneuriat ou intrapreneuriat et de l'obtention de la note de 10/20 à cette épreuve).

IV- ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de :

- Philippe DUEZ, Maître de Conférences HDR, Faculté EGASS
- Mélanie LOPEZ, Maître de Conférences, Faculté EGASS
- Camille SANDEVOIR, Responsable Incubateur Eurasenior, Eurasanté
- Benoît LELONG, Senior Financial Advisor, Eurasanté
- Marie BLANCHIER, Juriste, Eurasanté
- Guillaume CAITUCOLI, Juriste, Eurasanté
- Vanessa LEPRINCE, Directrice d'EHPAD, Alliance EHPAD
- Romuald CARON, Responsable RSE, BGE Hauts-de-France
- Elsa DARRAS, Gérante et spécialiste RH, Agri RH
- Benjamin ZIMMER, CEO de Silver Alliance
- Alexandre FAURE, CEO de Sweet Home
- Karine NEUT, Directrice générale groupe Santély
- JC GROLLEMUND, Directeur général groupe IRCEM
- Joris WIERSINGA, CEO SilverFit
- Ingrid RAYEZ, Directrice Venture LBO France
- Lise PAPE, Membre Future Care Capital
- Laurent LEVASSEUR, Directeur général Bluelinea

D'autres enseignants ou vacataires pourront venir compléter l'équipe pédagogique pour apporter leur expertise et expérience après validation du responsable pédagogique et en veillant au respect des conditions de recrutement de l'université le cas échéant.

V. ARTICULATION FORMATION-RECHERCHE

Le DU est adossé au LEM et au SHERPAS.

Il assure par la transversalité des compétences nécessaires à la prise en charge des questions de vieillissement, un entrelacement des disciplines académiques, ainsi qu'une présence indispensable d'enseignants chercheurs de disciplines issues des sciences humaines et sociales, comme de l'informatique et de la santé.

Ouverte pleinement aux doctorants et jeunes chercheurs, la formation a pour objectif à terme de pouvoir intégrer les catalogues des formations doctorales, afin de consolider des expertises, ou fonder des projets d'entrepreneuriat à terme entrelaçant à la fois les compétences acquises en matière de recherche à des objectifs de développement économique pour leur activité dans le secteur de la Silver économie. Adossée à l'incubateur Eurasenior, la formation a aussi vocation à dynamiser la structuration de projets dont les technologies et les idées sont issues de la recherche publique.

BUDGET PREVISIONNEL
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023
D.U. Silver Entrepreneur

Hypothèse : 11 Stagiaires de la formation continue

DEPENSES		RECETTES	REMARQUES
Frais de fonctionnement	1 483,68 €	24 420,00 €	
Accueil Café	1 318,68 €		
Frais de déjeuner			
Frais de déplacement			
Frais de communication	165,00 €		
Reprographie			
Frais de gestion et structure Université d'Artois (10 % participation Etablissement et 20% frais structure FCU)	7 326,00 €		
Sous-total Frais de Fonctionnement	8 809,68 €		
Frais pédagogiques	12 565,52 €		
Enseignement - Mentor - Conférences exceptionnelles - 28h TD	5 872,44 €		
Enseignement - fonctionnaires artois - 16,50H TD	700,43 €		
Enseignement - Régime Général - 103,50H TD	5 992,65 €		
Prime Ingénierie pédagogique (20HTD à l'ouverture)	828,20 €		
Prime Responsabilité pédagogique (30HTD)	1 242,30 €		
Sous-total Frais de Personnel	14 636,02 €		
TOTAL	23 445,70 €	24 420,00 €	